



C2/115
Procédure d'homologation des
enveloppes préfabriquées des cabines HT
selon les prescriptions techniques C2/112

Partie 3 - FAQ

(édition 1 - 02.2025)

Table des matières

1	Objet et domaine d'application	3
2	Documents de référence.....	3
3	Définitions	3
4	Conditions de service normales et spéciales.....	3
5	Caractéristiques assignées	3
6	Conception et construction	3
7	Rapports d'essai de type	3
8	Simulation – notes de calcul	3
9	Annexes	4

Gestion des versions

v1	première édition

1 Objet et domaine d'application

Ce document répond aux questions les plus fréquentes concernant la spécification technique C2/115-3.
Ce document suit le même format que celui du C2/115-3.

Les questions sont écrites en italique.

2 Documents de référence

3 Définitions

4 Conditions de service normales et spéciales

5 Caractéristiques assignées

6 Conception et construction

6.5 Composition et traitement du béton

La référence au NBN EN 1992-1-1 est-elle toujours correcte ? Ne s'agit-il pas du NBN A24 avec les PV301 à PV304 correspondants ?

Selon le site web du NBN, la norme NBN EN 1992-1-41 est toujours active et donc valable.

Toutefois, on peut conclure que si l'on respecte la NBN A24 et les normes apparentées (telles que mentionnées dans l'EN1992), on est également en règle avec la NBN EN 1992-1-1. Par conséquent, aucune modification ne doit être apportée au texte de la C2/115-3.

6.8.2 Ouvertures de ventilation

Dans le C2/115-3, il est toujours question de 2 ou 4 grilles. Mais le nombre de grilles doit-il toujours être pair ? Est-il possible, par exemple, d'avoir une ouverture d'aération inférieure et deux ouvertures d'aération supérieures ?

Le nombre d'ouvertures de ventilation n'a aucune influence. Le fabricant décide de la manière dont il ventile sa cabine, et le calcul (de la ventilation) doit indiquer les conséquences de son choix.

6.8.4 Entrée de câbles du générateur de secours / instrument de mesure mobile

Cette ouverture doit-elle être carrée (d'où les 200 x 200 mm) ?

L'ouverture pour les câbles du générateur n'a pas besoin d'être carrée. La dimension donnée (200 x 200 mm) est plutôt une indication de la surface nécessaire qui peut être ouverte. Si le fabricant propose une autre forme d'ouverture qui répond aux exigences (400 mm² d'ouverture nette), elle sera acceptée (pour autant que les câbles du générateur puissent passer).

7 Rapports d'essai de type

8 Simulation – notes de calcul

9 Annexes

9.3.7 Annexe C5 : enveloppe avec parois de séparations internes (cloisons)

Si le local de commutation se compose de deux chambres, la cave doit-elle également être séparée par une cloison ?

Ce paragraphe indique clairement que s'il y a une cloison dans la salle de commutation, il doit y avoir une cloison dans la cave. En effet, en cas de défaillance interne dans une combinaison (salle de commutation 1-cellule 1), aucun gaz chaud ne peut s'échapper vers l'autre combinaison (salle de commutation 2-cellule 2). Une cabine répondant à cette exigence peut être utilisée par deux clients.

Toutefois, un constructeur peut construire une cabine avec une salle de commutation divisée et une cave combinée. Dans ce cas, la cabine ne peut être utilisée que par un seul client. En effet, en cas d'événement dans une salle de commutation, toutes les autres salles sont touchées.

Lorsqu'une cabine est équipée d'une cloison, faut-il calculer la résistance à la compression pour chaque pièce ?

Si l'on veut déclarer que toutes les pièces d'une cabine sont aptes à contenir un appareillage de commutation HT, il faut le faire pour toutes les pièces. Ce n'est que si une pièce est spécifiquement déclarée comme une pièce pour l'équipement BT qu'un calcul n'est pas nécessaire.